

dentaire amèneront une atonie intestinale avec constipation. Le collégien prend suffisamment d'exercices corporels il est vrai, mais il n'est pas assez maître de sa personne.

En effet, si le besoin d'aller à la selle ne se fait pas sentir pendant les fameux "*cinq minutes*" qui suivent le lever ou pendant les moments de récréation, il est exposé à retarder un besoin pressant, soit qu'il ne veuille pas pendre un moment de sa classe, ou bien, ce qui arrive le plus souvent, parceque la permission de sortir lui est refusée. Joignons à cela une alimentation défectueuse comme celle donnée dans la majorité de nos maisons d'éducation et nous aurons des preuves suffisantes pour expliquer la constipation que peut présenter le collégien. L'apprenti menuisier, charpentier, etc., je fais exception pour l'apprenti tailleur et autres métiers qui se trouvent dans les mêmes conditions de vie sédentaire que l'employé de commerce, n'a fait que changer d'exercices. Aussi la constipation par atonie intestinale est chose rare chez lui. L'habitude que prend le collégien et l'employé de magasin pourra leur rester aussi longtemps qu'il négligerons de prendre les mesures que j'indiquerai plus loin dans le traitement de la constipation.

La jeune fille de 12 à 15 ans, suivant la position de fortune des parents, est envoyée au couvent, ou placée en apprentissage chez une couturière, ou dans une manufacture; sinon elle est placée en service dans les familles ou gardée chez elle après quelques années d'école primaire. Suivons cette fillette au couvent, et là nous verrons, comme pour le collégien, surgir les mêmes raisons qui la pousseront vers la constipation. J'en ajouterai peut-être une autre c'est que la jeune fille qui entre à la pension est timide, gênée, par conséquent, la crainte et la fausse honte viendront se joindre aux autres causes déjà décrites. Je pourrais, ici, rappeler que toutes nos maisons d'éducation pour garçons ou filles ne sont pas pourvues de système de "*Water-Closets*" modernes et surtout chauffés. Il est donc évident que pendant les mois d'hiver la pensionnaire de couvent, encore plus que le collégien, hésitera, remettra le plus longtemps possible l'obligation d'aller s'exposer au froid.

Il ne faut donc pas être étonnés de voir nos clientes riches